



# Conduite de la concertation

Pour une gestion concertée de l'environnement et des ressources.

**Un bien d'environnement (un paysage), une ressource (l'eau) ou un espace (une zone côtière) peuvent intéresser un grand nombre d'acteurs. Chacun a des intérêts à défendre et un point de vue qui est souvent le reflet de ces intérêts. Il peut y avoir convergence ou divergence entre ces points de vue. Lorsque les acteurs ont des usages concurrents des mêmes ressources, la situation peut devenir conflictuelle. Un processus de concertation entre acteurs peut alors s'engager afin d'aboutir à l'élaboration d'une solution acceptée par tous. Ce module vous propose d'acquérir, à partir d'exemples concrets et par la réalisation d'un projet personnel, les outils et les méthodes pour la conduite de la concertation et de la médiation dans les projets de gestion territoriale. Il vise à analyser et à comprendre les phénomènes liés à la conduite de démarche participative puis à apporter aux acteurs une méthode les conduisant à adopter un mode de gestion concertée par le dialogue et la médiation.**

## OBJECTIFS

Après avoir présenté les différents champs d'application de la concertation, ce module aborde les théories utiles à la compréhension d'un processus de concertation et à la construction d'un accord. Il apporte ensuite des références concrètes pour la pratique de la médiation territoriale.

À l'issue de ce module, vous serez capable de conduire un processus de concertation et/ou de médiation territoriale, en mettant en oeuvre les compétences suivantes :

- établir un état des lieux ;
- diagnostiquer la situation en termes d'enjeux et de participation des acteurs locaux ;
- comprendre le jeu des différents acteurs du projet ;
- mobiliser les acteurs par l'écoute et l'accompagnement ;
- développer des méthodes de travail basées sur la concertation ;
- adapter les outils proposés en fonction des différentes situations.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce module s'articule autour d'un projet qui prendra la forme d'une étude de cas de votre choix, réalisée en binôme en fin de formation. Ainsi, les différents chapitres du cours vous apporteront des connaissances théoriques que vous mettrez en application dans ce projet. Cette formation s'organise autour du travail individuel, du travail en binôme et de plusieurs séquences d'échanges en groupe. Vous pourrez mesurer vos connaissances sur le contenu du cours dans les auto-évaluations individuelles proposées à la fin de chaque chapitre. Les activités développées permettront, outre l'application des connaissances acquises, de vous enrichir d'exemples concrets d'expériences de concertation, de développer des méthodologies et des compétences en conduite de projets.

## PUBLIC

Ce module s'adresse aux personnes qui souhaitent acquérir des méthodes et des outils pour la conduite de la concertation et de la médiation dans les projets de gestion territoriale : conduite ou mise en oeuvre de projets participatifs, application de nouveaux textes faisant référence à la concertation (outils d'aménagement du territoire, nouveaux textes législatifs comme la directive cadre sur l'eau mentionnant la participation du public, Natura 2000...), médiation ou la gestion de conflits :

- aux professionnels des bureaux d'études ;
- aux personnels des collectivités territoriales ;
- aux permanents de structures associatives ou professionnelles ;
- aux porteurs de projets ou animateurs de démarches.

## PRÉ-REQUIS

Connaissances générales en aménagement des territoires ou en gestion de l'environnement et des ressources.

Niveau d'entrée en formation :

- diplôme de niveau bac+5,
- diplôme de niveau bac+2 plus cinq ans d'expérience dans le champ du développement, de l'aménagement ou de l'environnement,
- diplôme de niveau bac+4 plus trois ans d'expérience dans le champ du développement, de l'aménagement ou de l'environnement.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ▪ Partie 1 - pourquoi la concertation ? Diversité des acteurs et des comportements autour de l'environnement et des ressources

Introduction sur les enjeux qui existent autour de la gestion des biens d'environnement et notamment le besoin de concertation face aux insuffisances des autres instruments de gestion.

### ▪ Partie 2 - concertation et gestion concertée : définition et champs d'application

Cette partie introduit les différents champs d'application de la concertation, à trois niveaux : les situations dans lesquelles s'engagent des processus de concertation, les jeux entre acteurs dans une démarche collective, les différentes formes de participation dans un espace public.

### ▪ Partie 3 - Au fil de l'itinéraire de concertation : le processus et la conduite de la concertation

Cette partie présente la notion d'itinéraire de concertation et les outils dont on dispose pour analyser la conduite de la concertation, en termes de méthodologie (méthodes d'enquête et de recueil d'information) comme en termes d'analyse, avec l'introduction des concepts de la sociologie de l'innovation.

### ▪ Partie 4 - analyser des controverses pour comprendre leur contenu... et les voies d'un accord

Analyse de l'origine des désaccords entre acteurs et éléments de compréhension par la théorie de la justification, appelée aussi *économies de la grandeur*.

### ▪ Partie 5 - sur une scène donnée : médiation et conduite du dialogue territorial

Méthodologie et outils liés à la médiation territoriale et à la conduite du dialogue.

## MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 20 heures sur 10 semaines

## EQUIPE PÉDAGOGIQUE DE CONCEPTION

### ▪ Jean-Eudes BEURET

Maître de conférences, Agrocampus Ouest, département économie rurale et gestion, laboratoire de développement rural

### ▪ Stéphane PENNANGUER

Ingénieur, Agrocampus Ouest, département halieutique

### ▪ Fanny TARTARIN

Ingénieur, Agrocampus Ouest, département économie rurale et gestion, laboratoire de développement rural